Conférence du désarmement

6 septembre 2021
Français
Original : anglais

Note verbale datée du 27 août 2021, adressée au secrétariat de la Conférence du désarmement par la Mission permanente de la République de Corée, transmettant la déclaration faite à la séance plénière du 12 août 2021 et la Déclaration de la jeunesse sur le désarmement et la non-prolifération adoptée à Séoul

La Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au Bureau des affaires de désarmement et a l'honneur de l'informer que la République de Corée demande que la déclaration jointe en annexe, qui a été faite à la séance plénière du 12 août 2021 et qui concerne la jeunesse et le désarmement, ainsi que la Déclaration de la jeunesse sur le désarmement et la non-prolifération adoptée à Séoul, soient distribuées en tant que documents officiels de la Conférence du désarmement.

La Mission permanente de la République de Corée auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau des affaires de désarmement les assurances de sa très haute considération.

Merci de recycler

Annexe I

Déclaration de l'Ambassadeur LIM Sang-beom, Représentant permanent adjoint de la République de Corée auprès de la Conférence du désarmement (jeudi 12 août 2021)

Madame la Présidente,

Ma délégation tient tout d'abord à vous remercier, vous et votre équipe, d'avoir organisé cette séance plénière intéressante à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse.

Nous remercions tout particulièrement Izumi Nakamitsu, Secrétaire générale adjointe et Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, et Jayathma Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général pour la jeunesse, dont nous saluons l'engagement et le dévouement.

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue aux Jeunes Champions du désarmement. Merci d'être avec nous et de nous faire part de vos idées et perspectives pleines d'inspiration. Nous vous avons écouté avec attention.

La République de Corée, ardent défenseur de l'Organisation des Nations Unies et animée d'une foi inébranlable dans la jeunesse en tant que force de changement par excellence, est fière d'agir comme champion de l'action 38 du Programme de désarmement présenté par le Secrétaire général de l'ONU, laquelle vise à établir une plateforme pour la mobilisation de la jeunesse.

La République de Corée a soumis à l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2019, la toute première résolution consacrée à la participation active, à l'autonomisation et à l'éducation des jeunes, qui a été adoptée par consensus avec un large soutien des États Membres, 84 d'entre eux s'étant portés coauteurs du projet de résolution. Dans cette résolution, l'Assemblée générale considère que les jeunes sont « des acteurs clefs du progrès social, du développement économique et de l'innovation technologique ».

La Conférence Simul'ONU 2020 sur le Traité sur la non-prolifération, tenue en juillet 2020, représente un autre exemple marquant du rôle moteur de la République de Corée en ce domaine. Cette conférence, qui réunit des jeunes, a produit à point nommé un document final dans lequel ils ont recommandé diverses mesures innovantes destinées à soutenir les efforts en faveur du désarmement nucléaire. À la dix-neuvième Conférence République de Corée-ONU sur le désarmement et la non-prolifération, tenue en décembre 2020, au cours de laquelle des jeunes ont tenu une séance extraordinaire afin d'examiner les questions des technologies émergentes, du désarmement et de la non-prolifération du point de vue des jeunes générations, des représentants issus de divers horizons ont communiqué des avis et recommandations et présenté le résultat de leurs discussions aux participants à la Conférence. Le Forum de la jeunesse Corée-ONU sur le désarmement et la non-prolifération, tenu les 29 et 30 juin derniers, constitue une autre démonstration de l'engagement de la République de Corée en faveur de l'autonomisation, de la participation active et de l'éducation de la jeunesse dans ce domaine.

Le Gouvernement de la République de Corée poursuivra avec détermination ses efforts en faveur de la promotion du programme de la jeunesse pour le désarmement et appuiera résolument une participation accrue des jeunes aux discussions sur les principaux enjeux. Nous présenterons, pour la deuxième fois depuis 2019, un projet de résolution sur la jeunesse et le désarmement à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous comptons sur l'appui indéfectible de la communauté internationale.

Pour la séance plénière d'aujourd'hui, qui est consacrée à la jeunesse et au désarmement, j'ai le plaisir de présenter In-tae Jang, notre jeune représentant. Né à Séoul, M. Jang a fait partie des 25 représentants transrégionaux de la jeunesse au Forum de la jeunesse tenu à Séoul en juin dernier. En tant que membre du Groupe de travail des

technologies nouvelles et émergentes créé pendant le Forum, il a été l'un des artisans de l'adoption de la Déclaration de Séoul, le document final du Forum.

Madame la Présidente, avec votre compréhension et celle de la Conférence, je voudrais maintenant céder la parole à In-tae Jang, Représentant de la jeunesse de la République de Corée.

Déclaration de In-tae Jang, représentant de la jeunesse de la République de Corée, à la Conférence du désarmement (jeudi 12 août 2021)

Madame la Présidente,

Madame la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement,

Mesdames et Messieurs les Représentant(e)s et Jeunes Champions du désarmement,

Chères et chers collègues Représentant(e)s de la jeunesse,

C'est pour moi un grand honneur de participer à cette conférence et de prononcer cette allocution.

Il n'est pas exagéré de dire que nous, les jeunes, en tant que futurs dirigeants du monde, disposons du potentiel nécessaire pour influencer les affaires internationales et du droit de faire valoir nos points de vue afin de faire changer les choses dans les domaines qui nous semblent importants, dont le désarmement fait partie.

Cela dit, la résolution sur la jeunesse, le désarmement et la non-prolifération, le Forum de la jeunesse pour le désarmement et la non-prolifération et la Déclaration de la jeunesse adoptée à Séoul en conclusion de ce forum sont trois points d'appui importants pour l'autonomisation des jeunes et le désarmement. Dans la résolution, il est affirmé que les jeunes ont un rôle vital à jouer dans les affaires de désarmement, une idée qui a été largement reprise lors du Forum et dans la Déclaration.

Au Forum, les participants ont débattu des questions de désarmement sous l'angle des objectifs de développement durable, des technologies nouvelles et émergentes et de l'égalité des genres. Ils ont ainsi jeté les bases de la Déclaration de Séoul sur le désarmement et la non-prolifération, laquelle contient des appels à diverses mesures comprenant, notamment, la constitution d'un fonds pour l'autonomisation de la jeunesse, la mise en place de cadres éthiques pour les technologies nouvelles et émergentes et la promotion de la participation des jeunes à tous les niveaux. Ces mesures sont importantes non seulement parce qu'elles sont le fruit de la réflexion des jeunes, mais aussi parce qu'elles sont autant de mises en garde adressées à la communauté internationale pour l'avertir que les menaces que les technologies nouvelles et émergentes font peser sur l'humanité, loin d'être tapies dans l'ombre, sont désormais révélées au grand jour et appellent à l'action.

Ces initiatives illustrent l'affirmation figurant dans le Programme de désarmement du Secrétaire général de l'ONU, selon laquelle les jeunes « ont montré à maintes reprises leur capacité de promouvoir la cause du désarmement ». Nous, les jeunes, espérons que de tels événements se multiplieront afin de nous permettre de faire entendre plus fortement et plus clairement nos voix. Ne nous demandez pas de renoncer, car nous, les jeunes, continuerons à œuvrer pour rendre ce monde meilleur et plus sûr.

Merci, Madame la Présidente.

Annexe II

Déclaration de la jeunesse pour le désarmement et la non-prolifération adoptée à Séoul

30 juin 2021

Préambule

Nous, jeunes du monde entier réunis à l'occasion du Forum de la jeunesse sur le désarmement et la non-prolifération,

Rappelant les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur les questions relatives à la jeunesse, à la paix et à la sécurité,

Saluant la résolution 74/64, dont 84 États Membres se sont portés coauteurs et qui a été adoptée par consensus par l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session, en décembre 2019, résolution dans laquelle l'Assemblée générale a engagé les États Membres, l'Organisation des Nations Unies, les institutions spécialisées et les organisations régionales et sous-régionales concernées à véritablement éduquer et autonomiser les jeunes et à les associer aux discussions qui touchent le domaine du désarmement et de la non-prolifération, et prenant note de sa deuxième proposition de cette année,

Saluant également l'action 38 du Programme de désarmement présenté par Antonio Guterres, Secrétaire général de l'ONU, dans laquelle il affirme que les jeunes ont une force extraordinaire qui peut changer le monde et ont montré à maintes reprises leur capacité de promouvoir la cause du désarmement,

Remerciant la République de Corée et le Bureau des affaires de désarmement d'avoir offert aux jeunes la possibilité de tenir un débat constructif et participatif sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération, notamment en coorganisant le Forum de la jeunesse sur le désarmement et la non-prolifération les 29 et 30 juin 2021,

Déclaration

(ODD)

1. Nous appelons à reconnaître l'importance primordiale d'une éducation au désarmement s'adressant à tous les jeunes et pilotée par des jeunes : i) dans l'élaboration de politiques (à travers une recherche basée sur des faits et mettant l'accent sur l'expérience des jeunes en matière de conflits armés et d'utilisation des armes) ; ii) à l'école (dans le cadre d'un programme obligatoire et normalisé d'enseignement sur le désarmement de niveau préuniversitaire) ; et iii) dans la société, par la sensibilisation, la formation professionnelle et le dialogue (appui aux initiatives menées localement par les jeunes eux-mêmes et désignation de « champions du changement » parmi les jeunes dirigeants).

2. Nous souhaitons que des ressources suffisantes soient consacrées aux jeunes qui travaillent sur des questions de désarmement et appelons de nos vœux la constitution d'un fonds pour l'autonomisation des jeunes afin de soutenir financièrement les jeunes et les organisations de jeunes, fonds qui permettrait : i) d'appuyer les possibilités de développement liées à l'entrepreneuriat des jeunes ; ii) de fournir une assistance économique, psychologique et psychosociale aux jeunes rescapés des conflits armés ; iii) d'appuyer la définition de critères d'attribution plus larges et plus inclusifs au bénéfice des organisations de jeunes susceptibles de bénéficier des possibilités de financement existantes ; et iv) d'encourager la création de partenariats entre les jeunes, les organisations de jeunes et les réseaux de jeunes sous la forme de projets communs, de voyages d'études, de plans d'action communs et d'interventions dans le domaine du désarmement, avec une vision fondée sur la mise en commun des bonnes pratiques et des données d'expérience.

3. Nous encourageons les États : i) à intégrer systématiquement la participation des jeunes par l'instauration d'un quota reflétant la situation démographique interne de

l'État Membre comme préalable officiel à la constitution de toutes les délégations travaillant sur les questions relatives au désarmement et à la non-prolifération ; ii) à intégrer les dimensions multiples de la jeunesse en prenant en compte la diversité des identités (notamment sociales, culturelles, géographiques, ethniques et de genre) lors des discussions avec les décideurs ; iii) à recueillir systématiquement les retours d'expérience des jeunes sur les questions de désarmement, de maîtrise des armements et de non-prolifération, en veillant tout particulièrement à être à l'écoute de tous les échelons de décentralisation, notamment des acteurs et organismes locaux œuvrant à la promotion du désarmement, que les entités pertinentes des Nations Unies réunissent régulièrement et qui favorisent le dialogue et la coordination sur les enjeux du moment.

(Technologies nouvelles et émergentes)

4. Nous appelons de nos vœux la mise en place d'un cadre déontologique régissant la vérification et la traçabilité des données qui s'appliquerait aux données personnelles et privées des citoyens des États Membres, dont l'objectif serait de réduire les biais dans le traitement des données et dans les algorithmes et applications respectifs et de garantir la protection des données contre des acteurs qui pourraient chercher à les utiliser à des fins hostiles.

5. Nous appelons à l'élaboration de règles strictes concernant les systèmes d'armes autonomes afin de prévenir leur prolifération et de faire en sorte que les machines ne soient pas en capacité d'opérer de façon autonome dans un conflit sans une participation humaine importante à l'autorisation et au contrôle de leur utilisation et de leur déploiement.

6. Nous appuyons la constitution de comités d'éthique qui auraient pour fonction première d'analyser et d'évaluer les utilisations possibles des travaux de recherche et de déceler ainsi tout élément susceptible d'être utilisé en partie ou intégralement à des fins hostiles par des États ou des acteurs non étatiques.

(Genre)

7. Nous appelons de nos vœux et la prise d'initiative de personnes de tous les genres − et plus particulièrement de celles qui se réclament de milieux et d'identités diverses et croisées − et leur participation équitable, pleine et effective aux mécanismes et processus décisionnels de tous les niveaux en matière de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. Cet objectif pourrait être réalisé grâce aux moyens suivants : fixation d'objectifs intégrant les dimensions liées au genre pour les réunions consacrées au désarmement ; pleine intégration de pratiques et d'une culture inclusives dans toutes les institutions ; application de normes qualitatives et quantitatives pour évaluer, avec une ventilation par genre, la participation pleine et égale aux processus de désarmement conduits par les Nations Unies ; et garantie de représentation des personnes et groupes marginalisés ou de leurs organisations représentatives. Nous appelons en outre à éliminer les stéréotypes de genre des discussions concernant la participation et à envisager de renoncer à la rhétorique fondée sur la binarité de genres qui risque d'exclure les personnes non binaires.

8. Nous appelons à promouvoir à tous les niveaux une éducation au désarmement prenant en compte les dimensions liées au genre par l'intégration globale des perspectives de genre, que ce soit à l'école, à l'université ou ailleurs, ainsi que dans les médias. Nous réclamons des investissements pérennes et suffisants dans l'observation et l'évaluation des incidences d'une éducation au désarmement prenant en compte les perspectives de genre sur la base d'indicateurs types.

9. Nous appelons de nos vœux une prise de conscience de l'incidence liée au genre que produisent tous les types d'armes et les technologies qui s'y rapportent et, en conséquence, demandons que cette incidence soit intégrée structurellement à toute analyse générale qui pourrait être menée pour étudier les activités dans le domaine de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération. Nous soulignons par ailleurs combien il importe de collecter des données ventilées par genre, d'analyser les normes fondées sur le genre se rapportant aux armes et de former les décideurs afin de faire en sorte que les décisions prises intègrent les perspectives liées au genre.

À propos de la déclaration

La présente déclaration a été rédigée par les 25 représentants du Forum de la jeunesse sur le désarmement et la non-prolifération organisé par la République de Corée et le Bureau des affaires de désarmement, dont la liste suit : Max Amanu, Theo Bajon, Maurizio Cuttin, Gatwal Augustine Gatkuoth, Akanshya Gurung, Manjiang He, Valentina Bianco Hormaechea, In Tae Jang, Yeti Kakko, Rui Patel Kerr, Jina Kim, Konstantin Olegovich Larionov, Mpogi Tshiamo Mafoko, Nicholas Mahedy, Arpita Mitra, Suryesh K. Namdeo, Linh Trang Phung, Alicia L. Ramdal, Douglas de Quadros Rocha, Olamide Samuel, Muhammad Marsad Siddique, Soukaina Tachfouti, Sanem Topal, Lisa Vickers, Jamie Withorne.